Agent de sécurité (CAP)

Financement



Formation professionnelle continue Habilitation de service public (PRF HSP)

N° de marché :2019L075S06328

Organisme responsable et contact

GRETA POITOU-CHARENTES -SIÈGE ADMINISTRATIF

Aline FERRET 06.19.69.40.63 aline.ferret@ac-poitiers.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Accès sans sélection aux demandeurs d'emploi ayant bénéficié d'une prestation d'accueil information orientation et de conseil professionnel antérieure à la prescription. L'exercice du métier d'agent de sécurité est conditionné par la détention d'un titre de séjour d'au moins 5 ans pour obtenir une carte professionnelle et l'autorisation préalable auprès du CNAPS.

Prérequis pédagogiques :

Projet professionnel validé Obtenir l'autorisation préalable du CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) à demander 3 mois avant la prescription. Exigence spécifique à cette formation réglementée : un niveau en langue française équivalent à celui d'une fin de troisième des collèges

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Permettre à des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés d'obtenir un premier niveau de qualification.

Contenu et modalités d'organisation

Enseignement professionnel - Connaissance et utilisation des matériels et moyens techniques spécifiques : Matériel de détection des comportements et des incidents (vidéosurveillance, détecteurs, alarmes) - - - Matériel de centralisation et d'analyse des informations locales ou à distance (SSI, central informatique, de télésurveillance et vidéosurveillance) Matériel de communication (téléphonie, radio, GPS, PTI...) - - - Matériel d'intervention (outils d'accès, lutte contre incendie, équipement de protection...) - - - La communication en situation professionnelle : comportement et mode de communication adapté aux situations professionnelles - - - Rendu de compte d'activité. Diffusion et archivage de l'information - - - Connaissances associées : Les institutions publiques françaises et européennes. L'organisation de la sécurité en France. Le cadre juridique. Les pratiques professionnelles. Les techniques de communication - Enseignement général - Mathématiques/sciences (français/histoire/géographie - - - Alternance de la formation en centre et en entreprise Travaux pratiques réalisés sur matériel professionnel Suivi et soutien individualisés - - - SST - Sauveteur secouriste du travail SSIAP 1 - Service de sécurité incendie Assistance à personnes -

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel agent de sûreté et de sécurité privée - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif Dates de formation Ville Organisme de formation Type d'entrée CPF Modalités

pas de point d'entrée JAUNAY CLAN (86)

PPC

RETA POITOUCHARENTES - SIÈGE
A PARAMOTE A TIE

ADMINISTRATIF